



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Centre de Formation d'Apprentis

VIE PRATIQUE AU CFA

> Restauration

■ Fonctionnement

L'apprenti **demi-pensionnaire ou interne** prendra ses repas du midi à l'espace de restauration (Self-service), géré par la société ELIOR et situé dans les locaux du CFA.

■ Tarifs

> **Carte d'accès rechargeable et obligatoire** : 10 € de caution

> **Prix d'un repas apprenti** : 5,89 € *

Tarif semaine : 5 repas + 1 boisson par jour = 34,45 €

> **Prix d'un repas élève en DIMA** : 5,03 € *

Tarif semaine : 5 repas + 1 boisson par jour = 30,15 €

* Tarifs 2017-2018

> Transport

> **Par la route** : Rémi, le nouveau réseau régional de transport unifié (regroupement, entre autre, des réseaux Ulys & Transbeauce) vous permettra de rejoindre la gare routière d'Orléans par car. Ensuite, vous pourrez prendre un bus du réseau TAO pour vous rendre au CFA.

■ Réseau Rémi

L'abonnement « Confor » permettra aux apprentis de voyager de manière illimitée pendant 1 an. A noter que l'employeur peut prendre en charge jusqu'à 50% du montant de l'abonnement et que les apprentis circulant sur les réseaux **TER** et **REMI** peuvent se faire rembourser leur abonnement de transport par la Région Centre-Val de Loire sur présentation des justificatifs, accompagnés du formulaire complété.

>>> Formulaire disponible sur www.remi-centrevaldeloire.fr, rubrique **Loiret (45) ou Eure et loir (28) /Transport scolaire/Les aides au transport scolaire/Les apprentis**.

> **Loiret (45)** : 0800.00.45.00

> **Eure-et-Loir (28)** : 0812.04.28.28

www.remi-centrevaldeloire.fr

■ Réseau TAO

Depuis la **gare routière** ou à la **gare SNCF d'Orléans** vous pourrez utiliser les bus du réseau **TAO** pour venir au CFA (ligne 2, direction Saint Jean de Braye - Sainte Marie, arrêt Lavedan).

www.reseau-tao.fr

> **Par le train** : en descendant à la gare SNCF d'Orléans, vous pourrez ensuite prendre un bus du réseau TAO/Keolys pour vous rendre au CFA.

■ Réseau SNCF

Carte Abonnement Élèves, Étudiants et Apprentis à acheter par l'apprenant(e), afin de bénéficier de tarifs spéciaux. Pour réserver, rendez-vous en gare, boutique SNCF ou sur internet.

A noter que les apprentis circulant sur les réseaux **TER** peuvent se faire rembourser leur abonnement de transport par la Région Centre-Val de Loire sur présentation des justificatifs (lire ci-dessus le paragraphe « Réseau Rémi »).

www.voyages-sncf.com

> L'hébergement : la 'Résidence des Apprentis'

L'apprenti au CFA de la CMA du Loiret, qui aura choisi le régime **interne**, bénéficiera de l'hébergement proposé par la Résidence des Apprentis pendant ses semaines de cours. Une aide du CIL Val de Loire est possible : pour plus de renseignements, merci de contacter l'espace médiation au 02 38 62 75 29 ou j.emery@cfacm45.fr.

■ Coordonnées

Résidence des apprentis -Cité des Métiers
64 rue du Petit Pont - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 86 50 91

■ Fonctionnement

On attend du résident qu'il soit autonome, qu'il sache gérer son temps et respecter les horaires de fonctionnement.

Quatre obligations sont à respecter :

- Prendre la navette entre le CFA et la résidence matin et soir
- Prendre le repas du midi au self-service du CFA (Elior)
- Prendre le repas du soir à la résidence
- Regagner la résidence avant 22h00, pour les apprentis autorisés à sortir

■ Transport/Service de navettes

> Gare routière-CFA

Des navettes gratuites pour les internes assurent la liaison Gare Routière d'Orléans – CFA :

- Le lundi, trajet Gare Routière-CFA, départ 8h40
- Le vendredi, trajet CFA-Gare Routière, départ 16h50

> Résidence des apprentis-CFA

La résidence se situant à quelques kilomètres du CFA, un dispositif de navettes a donc été mis en place pour assurer les allers-retours entre la Résidence et le CFA du lundi au vendredi.

■ Frais de séjour

Prix des prestations du séjour à titre indicatif :

- Nuitée (Petit-déjeuner et Dîner inclus) : 16 €

Total pour une semaine d'hébergement : 4 nuitées = 64 €